

L'UE veut collecter des informations personnelles sur les possesseurs de cryptoactifs



© 2022 Les Echos Publishing

Les cryptoactifs font encore parler d'eux. Ce système d'échanges décentralisés pourrait perdre un de ses avantages : l'anonymat. En effet, ce qui inquiète aujourd'hui les aficionados du Bitcoin et consorts, c'est une proposition de règlement européen qui viendrait encadrer strictement les échanges de cryptoactifs afin notamment de lutter plus efficacement contre la fraude et le blanchiment d'argent. Dans le détail, ce texte, actuellement en discussion, obligerait les plates-formes assurant les échanges d'actifs à collecter des informations personnelles sur les utilisateurs à la tête d'un portefeuille (wallet) non hébergé qui réalisent des opérations avec elles. Et en cas de transactions supérieures à 1 000 €, ces mêmes plates-formes seraient amenées à signaler les transactions aux autorités européennes.

Précision : un portefeuille est un programme informatique qui permet de conserver des clés cryptographiques : une clé publique et une clé privée. Cette dernière permettant de signer numériquement les transactions et d'accéder à ses fonds. Il existe deux types de portefeuilles : les portefeuilles hébergés et non-hébergés. Dans le premier cas, la clé privée est conservée par un tiers, le plus souvent une

plate-forme d'échanges (Coinbase, Binance...). Dans le second cas, c'est l'utilisateur qui détient la clé privée.

Coup de froid donc dans le monde des cryptoactifs. Plusieurs plates-formes et dirigeants de société gravitant dans ce secteur ont déjà réagi négativement et ont estimé que cette nouvelle réglementation serait préjudiciable aux utilisateurs (et à leur vie privée) et aux entreprises en Union européenne. Cette « mauvaise nouvelle » a d'ailleurs fait baisser les cours des principales monnaies comme le Bitcoin et l'Ethereum.

Affaire à suivre, donc...

[Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur les informations accompagnant les transferts de fonds et de certains cryptoactifs](#)

© 2022 Les Echos Publishing